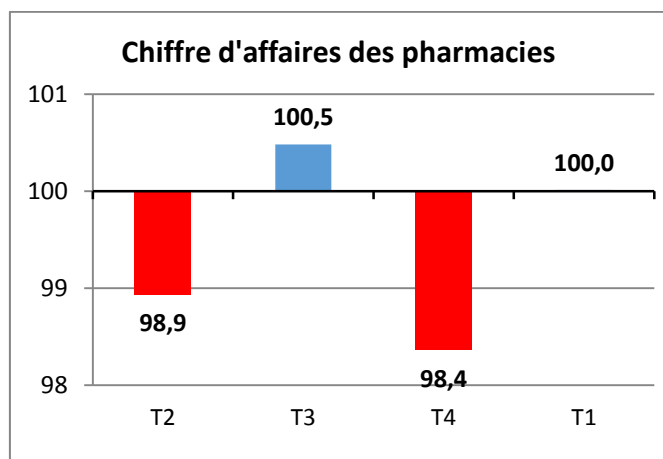


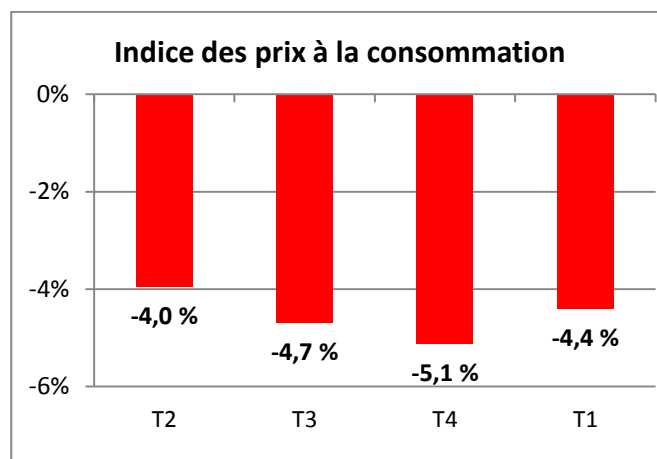
Les chiffres clés du secteur

Indice de chiffre d'affaires des pharmacies (NAF 47.73Z) - Base 100 au trimestre t-4.



Source : Statexpert / Environ 9 600 entreprises selon les trimestres.
Lecture du graphique : l'indice 100 de T1 2016 traduit une stagnation du chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2015.

Indice des prix des produits pharmaceutiques (nomenclature COICOP 06.1.1.0) - Evolution en glissement annuel



Source : Insee - Les indices de prix à la consommation ont été revu en 2016
Lecture du graphique : en T1 2016, les prix des produits pharmaceutiques ont baissé de 4,4 % par rapport au T1 2015.

L'actu économique du trimestre

Le chiffre d'affaires

Ambiance toujours morose pour les professionnels de la pharmacie.

- Après s'être replié au cours du dernier trimestre 2015, le chiffre d'affaires des officines a stagné au cours des trois premiers mois de l'année 2016 (par rapport à la même période de l'année 2015).
- Sur les douze derniers mois, le chiffre d'affaires des pharmacies est en baisse de 0,5 %.
- Cela confirme une tendance lourde du secteur, à savoir une baisse du chiffre d'affaires en partie liée au déremboursement de certains médicaments et à la tendance à la baisse des prix dans le secteur.

Les prix à la consommation

Tous les trimestres, le constat est le même : les prix des médicaments ne cessent de baisser !

- Au cours du premier trimestre 2016, la baisse des prix, par rapport au premier 2015, a ainsi été de 4,4 %.
- Cette baisse est conforme à celle que l'on pouvait observer au cours des quatre précédents trimestres.

Les prix de cession des officines

La dernière étude d'interfimo sur les prix et valeurs des pharmacies en 2015 constate qu'une baisse importante des prix de cession, conjuguée avec des taux d'intérêt extrêmement bas, sont des signaux encourageants pour les acquéreurs de pharmacies. Elle observe d'ailleurs que le marché s'est réveillé au cours du second semestre 2015 et que cette tendance se confirme au premier trimestre 2016.

L'actu juridique, fiscale et sociale

Juridique

Liste des marchandises dont les pharmaciens peuvent faire le commerce dans leur officine. Un arrêté ajoute à la liste des marchandises pouvant être vendues en pharmacie des produits tels que les appareils de désinfection, de désinsectisation et de dératisation, les produits biocides utilisés pour l'hygiène humaine (type 1), les produits utilisés pour l'hygiène vétérinaire (type 3), les produits utilisés pour

désinfecter l'eau potable destinée aux hommes et aux animaux (type 5), les rodenticides (type 14), les insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les arthropodes (type 18), les répulsifs et appâts, etc.

Limitation des sacs en matières plastiques à usage unique. Un décret précise les conditions d'application des dispositions législatives du code de l'environnement visant à



L'actu de votre secteur

interdire, à compter du 1^{er} juillet 2016, la mise à disposition des sacs en matières plastiques à usage unique.

Zones touristiques pour le travail le dimanche. La loi Macron permet aux commerces de détail situés dans certaines zones, notamment dans certaines gares et dans les zones touristiques internationales, de faire travailler les salariés le dimanche, sous réserve d'être couvert par un accord collectif ou une décision de l'employeur dans les entreprises de moins de 11 salariés et d'obtenir l'accord du salarié. Plusieurs arrêtés ont été publiés pour délimiter les zones touristiques concernées.

Fiscale

Régime d'imposition d'une indemnité de résiliation d'un bail commercial. Une telle indemnité peut être requalifiée en prix d'acquisition d'un élément d'actif, non déductible.

Souscriptions au capital de PME. A compter du 1^{er} janvier 2016, la souscription au capital d'une PME ouvre droit à deux avantages : une réduction d'impôt sur le revenu et une réduction d'ISF. Pour les souscriptions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2016, la loi de finances rectificative pour 2015 modifie et harmonise les conditions d'application de ces différents mécanismes.

Exonération à compter de 2017 des indemnités journalières versées aux non-salariés. La loi de finances pour 2016 prévoit l'exonération d'impôt sur le revenu des

indemnités journalières versées à des non-salariés par les organismes de sécurité sociale à des personnes atteintes d'une affection comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse.

Sociale

Aide à l'embauche pour les PME. Les entreprises de moins de 250 salariés embauchant entre le 18 janvier et le 31 décembre 2016 bénéficient pour chaque embauche d'une prime trimestrielle de 500 € maximum durant les 2 premières années du contrat. Pour bénéficier de cette aide, la rémunération contractuelle du salarié ne doit pas excéder 1,3 Smic.

Entretien professionnel. Chaque salarié doit bénéficier d'un entretien professionnel tous les 2 ans afin d'envisager ses perspectives d'évolution professionnelle et les formations qui peuvent y contribuer. Tous les salariés présents dans l'entreprise depuis le 7 mars 2014 doivent avoir bénéficié d'un premier entretien au plus tard le 6 mars 2016.

Indemnité kilométrique vélo. Depuis le 13 février 2016, les indemnités kilométriques versées aux salariés pour leurs trajets domicile-travail réalisés en vélo sont exonérées de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu dans la limite de 25 centimes/km. L'exonération ne peut pas excéder 200 € par salarié et par an.

L'actu du secteur

L'actualité du secteur

Les médicaments génériques gagnent du terrain.

- La campagne lancée en mars 2015 en faveur des génériques tient ses promesses. Le taux de pénétration des médicaments génériques est passé de 40,1 % en 2014 à 42,9 % en 2015, se rapprochant ainsi de l'objectif de 45 % à trois ans, selon l'Inspection générale des affaires sociales (Igas).
- Cependant les médecins sont encore peu nombreux à prescrire le nom de la molécule au lieu de celui de la marque.

Bonne année 2015 pour les parapharmacies de grandes surfaces.

- Selon le baromètre Iri, réalisé en exclusivité pour LSA, le chiffre d'affaires hygiène-beauté en corner parapharmacie s'est élevé à 503 M€ en 2015, soit une croissance de 5,6 %.
- Une croissance qui s'explique pour moitié par un effet ouverture de points de vente et pour moitié par un accroissement du panier moyen dans les points de vente existants.

Lancement du site de parapharmacie de Leclerc.

- On en parlait depuis longtemps. C'est désormais chose faite.

- Le site permettra aux internautes de choisir parmi 2 100 références de parapharmacie, dont les plus grandes marques, répartie en trois univers : la santé, la beauté et l'hygiène.

Les publications, salons, congrès...

Observatoire des TPE : Les tops et les flops des TPE en 2015 ! L'observatoire de la FCGA, réalisé en partenariat avec le groupe Banque Populaire, montre que la situation économique des petites entreprises du commerce et de l'artisanat reste fragile. Le chiffre d'affaires des pharmaciens est en baisse (-1 % en 2015/2014 contre -1,3 % en 2014/2013).

Baromètre des ventes et cessions de fonds de commerce (Bâtiment, commerce, industrie ou services). La 6^{ème} édition du Baromètre Bodacc, établie en partenariat avec Altares, analyse les ventes et cessions de fonds de commerce et d'industries en France du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Il détaille le montant moyen des transactions par secteur d'activité, par région et département, par profil type des acquéreurs, etc.

